



ASSOCIATION DES VOILES LATINES LACUSTRES

# La Voile latine

Lettre d'information électronique de l'AVLL

No 7 / Mars 2024

Chers membres et amis de l'AVLL,



## Edito

C'est seulement la troisième année que l'AVLL vous propose sa Lettre d'Information. Notre objectif est de vous la proposer à un rythme bimestriel ce qui signifie que nous vous l'adresserons tous les deux mois. Pour nous permettre de relever ce défi, nous vous serions très reconnaissant de nous faire part, tant que faire se peut, des informations sur les activités de vos Associations et de vos barques présentant un intérêt pour notre collectivité AVLL. Dans cette attente, nous vous souhaitons bonne réception de la présente, une bonne lecture et vous souhaitons le meilleur pour une très bonne et belle saison de navigation.

## AVLL INFO

### Rencontre avec la CGN



L'AVLL avait pris connaissance d'une décision de la CGN prévoyant l'interdiction de l'accessibilité des barques du Léman au dock flottant de la CGN. Suite à cette info, l'AVLL a sollicité une entrevue avec la direction de la CGN afin de clarifier cette décision et d'exprimer les inquiétudes des Associations membres face à une impossibilité d'usage des infrastructures, en particulier pour les travaux d'entretien et de carénage. Cette séance a eu lieu à fin février, réunissant des responsables des Barques et la Direction de la CGN. Grâce à la diligence de celle-ci, des solutions peuvent être envisagées, notamment par une planification concertée ainsi qu'un regroupement des travaux, le dock flottant permettant l'accès simultané à deux barques.



### La Tradition de Morges verra sa deuxième édition cette année, le week-end du 6 & 7 juillet 2024!

Qu'est ce que la Tradition? Un week-end de régates côtières dans la baie des Dieux (lestés et dériveurs à voile en bois, construits avant 1967 ou avec des plans d'avant 1967) mais pas que ! Nous aurons également un village. La Tradition ouvert à toutes et à tous afin de permettre à chacun(e) de découvrir ces beaux bateaux, dont notamment la Vaudoise qui fera office de starter des régates.

L'AVLL sera également présente avec un stand de présentation des barques et assurera la billetterie et les réservations pour les navigations publiques à bord de la Vaudoise.



## L'Aurore... prépare sa saison



La cochère **Aurore** est encore en cale sèche au chantier naval. Elle devrait rejoindre un abri à Saint Gingolph après les fêtes de Pâques et permettre de procéder à l'entretien courant préparant sa mise à l'eau qui est prévue au début juin seulement, compte tenu du niveau très bas des eaux du Léman.

Début avril l'Association les Amis de la Cochère tiendra son assemblée générale et fixera le programme de navigation pour la saison 2024. A suivre...

## La Demoiselle ... quelques informations

Michel Detrey, Président

Après une pleine saison 2023 au cours de laquelle elle a accueilli durant plus d'un mois des camps pour enfants, effectué de multiples sorties privées et fait l'objet de deux reportages de la télévision et d'un sujet pour le magazine d'une marque de montres, La Demoiselle a rejoint l'Eau Froide en octobre pour son hivernage.

Durant l'hiver, ses moteurs ont été entièrement révisés, puis en février, l'équipe de maintenance a embarqué afin d'effectuer les divers travaux d'entretien nécessaires à sa bonne marche. De la réfection d'un bancalard accidenté jusqu'au changement de diverses parois du grand portaire en passant par les petites interventions de peinture et le

nettoyage printanier, l'équipe a travaillé de manière efficace pour maintenir la barque en parfait état de navigation. Comme sur n'importe quel bateau, il reste évidemment plein de petites choses à faire et les travaux ne sont jamais terminés mais on s'y attelle; et lorsque nous aurons plus de temps, les bénévoles, sans lesquels rien ne serait possible, commenceront à façonner les futures antennes, déjà coupées et hébergées par une entreprise de la place... rien n'est donc totalement terminé.

Un carénage est prévu cette année, mais en attendant, La Demoiselle se rendra fin avril au Bouveret pour une présentation dans le cadre d'une ouverture de saison portuaire, puis en fonction des navigations déjà prévues, sera bien visible dès le mois de mai sur les eaux du Léman.

## La Galère la Liberté : où en est-elle ?



Après sa transat en décembre dernier, Jean-Marc Lavanchy, le président de l'Association lémanique Galère La Liberté, a repris ses activités, notamment dans la recherche et l'établissement d'un site d'amarrage et la construction d'un ponton pour le navire.

Aux dernières nouvelles, l'étude d'intégration paysagère et l'étude de mobilité sont terminées. L'étude de dimensionnement du ponton et de sa mise à l'enquête est en voie d'achèvement.

Par ailleurs, un nouveau business plan a été élaboré et se trouve dans sa phase de mise en consultation auprès des membres de l'Association. Jean-Marc Lavanchy, soutenu dans son projet par l'ARCAM - Association Région Cossonay-Aubonne-Morges - s'apprête à présenter les diverses études et plans à la Municipalité de Morges.

Sur le plan pratique, la Galère la Liberté subit actuellement une révision générale de son système électrique et de protection incendie.

A suivre...

## La Neptune: Croisière des Patrons 2024, samedi 27 avril



**La Croisière des Patrons aura lieu le 27 avril prochain à bord de la Neptune.**

La journée s'annonce d'ores et déjà belle et permettra à un bon nombre de Patrons un échange d'expériences et de partage autour de leurs activités à bord de leur barque respective. La Croisière annuelle des Patrons est une occasion unique de mettre en exergue des thématiques communes, à l'instar des problèmes de formation des Patrons et des bateliers, de l'entretien et de la restauration des barques, des manifestations communes ou individuelles de la saison de navigation à venir, et plein d'autres sujets.

Le programme de la Croisière à bord de la Neptune est le suivant:

- 11h30 Rendez-vous à bord de la Neptune au Port-Noir Quai des Eaux-Vives Genève
- 12h00 Embarquement pour une croisière avec apéritif-dînatore offert par la Fondation Neptune.
- 15h00 env. retour de navigation

## La Vaudoise : Assemblée générale de la Confrérie des Pirates d'Ouchy



La **Confrérie des Pirates d'Ouchy** a tenu ses assises annuelles le 6 mars dernier réunissant près de 140 Confrères et Equipiers dans les locaux de son partenaire, la Vaudoise Assurances. Il s'agissait de la 90ème Assemblée générale, marquant ainsi le 90ème anniversaire de la fondation de la Confrérie par le Dr. Francis-Marius Messerli, le 16 juin 1934. Dans son rapport, le Grand Patron, Gérald Hagenlocher, exprima sa satisfaction de pouvoir tenir cette assemblée en présentiel après les difficiles années de Covid.

Outre l'évocation des diverses manifestations et événements qui étayèrent l'année 2023, il put rappeler que la santé administrative et financière de la Confrérie était excellente. Le Grand Scribe, Daniel von Gunten de donner le détail des effectifs de la Confrérie en se réjouissant de l'arrivée de 17 nouveaux membres, Confrères ou Equipiers. Le Préfet Maritime, Denis Pache, apporta le salut de la Commission de navigation, exprimant sa satisfaction au vu des 126 sorties réalisées par la Vaudoise, transportant 2171 personnes durant la saison estivale 2023. La Syndic d'Ouchy, Christophe Andreae, clôtura la partie administrative avec l'Assemblée de la Commune Libre d'Ouchy et en rappelant la commémoration du 90ème de la Confrérie en même temps que la Vendange oscherine, **le 3 octobre 2024.**

Outre l'évocation des diverses manifestations et événements qui étayèrent l'année 2023, il put rappeler que la santé administrative et financière de la Confrérie était excellente. Le Grand Scribe, Daniel von Gunten de donner le détail des effectifs de la Confrérie en se réjouissant de l'arrivée de 17 nouveaux membres, Confrères ou Equipiers. Le Préfet Maritime, Denis Pache, apporta le salut de la Commission de navigation, exprimant sa satisfaction au vu des 126 sorties réalisées par la Vaudoise, transportant 2171 personnes durant la saison estivale 2023. La Syndic d'Ouchy, Christophe Andreae, clôtura la partie administrative avec l'Assemblée de la Commune Libre d'Ouchy et en rappelant la commémoration du 90ème de la Confrérie en même temps que la Vendange oscherine, **le 3 octobre 2024.**

## Exposition Musée du Léman Nyon : « LA BARQUE EST BELLE » dès le 26 avril



**La vie des bateliers au temps de la navigation à voile** Depuis l'époque romaine, le lac a été le moyen de déplacement privilégié pour transporter des marchandises. Plus rapide, plus sûr et plus confortable que les routes terrestres mal entretenues et mal fréquentées, le Léman est au cœur des axes de circulation de l'époque romaine à la fin du 19e siècle.

Pendant deux millénaires, le Léman a été sillonné par des embarcations propulsées à la voile ou à la rame, à la remorque ou par halage. L'apogée de ces déplacements entre le 17e et le 19e siècle doit beaucoup à l'introduction de la voile latine qui permet de remonter près du vent. Aujourd'hui, la demande d'inscription de la navigation à voiles latines auprès du patrimoine universelle immatériel de l'UNESCO est l'occasion de renouveler la mise en valeur de ces embarcations traditionnelles au Musée du Léman, en mettant l'accent sur la vie à bord des bateliers.

## Espérance III: prête pour une nouvelle saison de navigation

<https://esperance3.org/12-la-lettre-esperance-iii/>



Après cette période des fêtes l'équipe de maintenance a travaillé pour que le bateau soit prêt pour la saison qui commencera début avril.

Dans sa lettre d'information, le Président, Jean-Pierre Bonicel, rappelle un certain nombre de projets à mettre

en œuvre, notamment la formation des équipages pour renforcer le « bénévolat professionnel », la mise à disposition de documents sur l'ensemble des procédures, le partenariat renforcé avec l'Office du Tourisme d'Annecy, la mise en place d'une billetterie autonome et le développement des sorties à thèmes.

Il rappelle également que l'année sera aussi importante pour la vie d'Espérance III, car il s'agira de mettre en place une procédure de vérification complète qui nécessitera une mise en cale sèche l'hiver prochain. « C'est un coût important que nous devons anticiper ainsi que l'installation d'une alimentation électrique indépendante au quai Napoléon III » évoque encore le Président.

Les navigations reprendront à partir de début avril 2024. Forts des statistiques de l'année 2023 et afin d'assurer un meilleur remplissage, il a été décidé d'adapter le nombre de navigations aux différentes périodes de l'année en continuant et maintenant tous types de sorties : scolaires, événements du territoire, privatisations, partenariat Asters et entreprises.

Encore un rappel: L'Assemblée générale de l'Association se tiendra le **mercredi 24 avril 2024**, 18h00 à Annecy.

*Jean-Pierre Bonicel, Président*

Candidate à l'inscription au  
Patrimoine immatériel de l'Unesco

Que voguent

# Les Voiles latines

[www.avll.ch](http://www.avll.ch)

### Recherche de partenaires en vue de la candidature ....

En collaboration avec la **Société d'Histoire de l'Art en Suisse (SHAS)**, le livre « **Voiles latines du Léman du passé au renouveau** » est en voie de rédaction. Même si l'auteur travaille à titre bénévole, il n'en est pas de même pour ceux qui sont chargés de l'édition, de la promotion, de la diffusion, de la médiatisation de l'ouvrage qui touchera à la fois, sur le plan suisse et international, les membres de la SHAS ainsi qu'un large public, notamment des milieux de la voile et de la culture du Léman.

Pour réaliser notre projet, nous cherchons des partenaires et soutiens financiers, étatiques ou privés.

Toute participation à cette recherche nous serait précieuse. Faites connaître le projet et transmettez nous les potentiels intéressés auxquels nous pourrions faire parvenir un dossier complet de partenariat.

Contact: [info@avll.ch](mailto:info@avll.ch)

### Devenez membre amis-soutien de l'AVLL

L'AVLL a créé une catégorie de **membres amis-soutien** de l'AVLL sans aucune condition préalable. Ces membres sont admis aux assemblées générales avec voix consultative et sont conviés aux manifestations auxquelles l'AVLL prend part ou organise. Ils reçoivent toutes les informations relatives à l'AVLL et ont accès à tous les vecteurs de communication de l'association, notamment au site Internet, ainsi qu'à la Lettre d'Information électronique.

La cotisation annuelle pour les membres amis-soutien est de **CHF 10.- (Euro 10.-)** laquelle est perçue immédiatement après l'Assemblée générale ordinaire du printemps.

Bulletin d'inscription sur demande à [info@avll.ch](mailto:info@avll.ch).

#### IMPRESSUM

AVLL- Association des Voiles Latines Lacustres  
avll@bluewin.ch www.avll.ch

## Agenda des manifestations 2024

*Toutes les dates et manifestations peuvent être sujettes à modifications. La page événements du site internet dédié fait foi.*

Date	Manifestation	Lieu	Participants
<b>2024</b>			
Mardi 26 mars au Lundi 1er avril	Escale à Sète 2024 voir <a href="http://www.escaleasete.com">www.escaleasete.com</a>		
Jeudi 11 avril	Assemblée Générale ordinaire annuelle de l'AVLL	Saint-Gingolph	AVLL
<b>Samedi 27 avril</b>	<b>Croisière des Patrons sur la Neptune</b>	<b>Genève</b>	<b>AVLL, La Neptune</b>
Dimanche 26 mai	Parade CGN	Vevey/ La Tour-de-Peilz	
Sa 15/Di 16 juin	Bol d'Or Mirabeau 2024	Genève	La Vaudoise
Sa 22 juin ?	La Vogue du Haut Léman	Saint-Gingolph	
6.-7 juillet	La Tradition de Morges <a href="#">Régate de bateaux anciens</a>	Morges	La Vaudoise
Sa 27/Di 28 juillet	Régate des Vieux Bateaux La Tour-de-Peilz	La Tour-de-Peilz	AVLL, La Vaudoise
Di 4 août	Régate Classic de Sciez / <b>Régate du Centenaire des Barques</b>	Sciez	AVLL, toutes les barques
19/20 octobre	Rencontre internationale du modélisme naval , Patrimoine maritime et lacustre	Evian-les-Bains	Programme en préparation
8/9/10 nov	Swiss Boat Show <a href="https://www.boat-show.ch/en/">https://www.boat-show.ch/en/</a>	Genève Palexpo	AVLL coexposant ?
30 novembre, 17h00	Rencontre d'automne de l'AVLL		

### 2025

Date à définir	Août	Fête et régates des vieux Canots	Rolle
Remarques:	<i>Merci de nous faire parvenir les dates de manifestations auxquelles les Barques prennent part. Nous nous ferons un plaisir de les diffuser. Merci.</i>		

### Date à retenir pour 2024: Assemblée Générale ordinaire 2024

L'Assemblée Générale ordinaire de l'AVLL aura lieu **le jeudi 11 avril 2024, 17h00, à St. Gingolph**. Elle marquera le début de la saison de navigation pour la plupart des barques. Comme le veut la tradition, elle sera suivie d'un repas en commun. Les convocations seront envoyées en temps utiles.

### Rappel d'info : Le site internet de l'AVLL est en ligne depuis le 1er novembre

C'est un nouveau support de communication, non seulement pour l'AVLL, mais surtout pour tous ses membres et les barques qu'elle représente. Nous sommes donc à l'écoute de vos remarques et commentaires afin d'apporter à notre nouveau site Internet toute son efficacité et sa diffusion auprès d'un très large public acquis depuis longtemps à nos magnifiques barques. N'hésitez pas à vous rendre sur le site et à nous faire part de vos réflexions à l'adresse [info@avll.ch](mailto:info@avll.ch).

Actuellement votre adresse e-mail est enregistrée dans une base de données. Ces adresses ne sont utilisées que dans le cadre de l'envoi de la newsletter, nous ne les diffusons pas à d'autres organismes.

Si vous ne souhaitez pas recevoir cette lettre d'information de l'AVLL, signalez-le par e-mail à [info@avll.ch](mailto:info@avll.ch)



Association des Voiles Latines Lacustres

[info@avll.ch](mailto:info@avll.ch)

[www.avll.ch](http://www.avll.ch)